

Projet de construction de 10 maisons individuelles LOT B
Quartier de la Tour du Renard à OUTREAU

Maîtrise d'ouvrage

Flandre Opale Habitat 
Groupe ActionLogement

Notice descriptive de vente



Maîtrise d'œuvre :

arietur

Christine CACHEUX CALMUS -architecte DPLG
membre du GIE ARIETUR
2 rue Gutenberg - 62126 WIMILLE
03 21 87 45 00 - 06 13 63 14 55 - c.cacheux@arietur.com

Le projet consiste en la construction de 10 logements individuels de type 4 en R + combles en accession sur la commune de OUTREAU, Quartier de la Tour du Renard LOT B

1. GROS OEUVRE

1.1 FOUILLES ET FONDATIONS

- Terrassements généraux
- Fondations de type (semelles filantes et/ou massifs isolés) déterminées après exploitation des résultats de l'étude de sol par le bureau d'études structure et validées par le bureau de contrôle

1.2 MURS

- Maçonnerie de fondations en parpaings pleins selon principe constructif du bureau d'études structure
- Maçonnerie de façades et pignons en blocs isolants de pierre ponce de type COGETHERM (épaisseur 20 cm) ou équivalent selon principe constructif du bureau d'études structure et du bureau d'études thermiques
- Mur de refend porteurs, murs des garages et abris de jardin en parpaings selon principe constructif du bureau d'études structure, du bureau d'études thermiques et du bureau d'études acoustiques
- Appuis de baies en béton

1.3 PLANCHERS / DALLAGE

- Dalle portée en béton armé selon principe constructif du bureau d'études structure
- Isolant thermique sous dalle basse de tous les logements, épaisseur 120mm
- Plancher en béton armé selon principe constructif du bureau d'études structure et validé par le bureau de contrôle – la dalle sera livrée avec un ragréage, le revêtement de finition (type parquet, sol souple etc. est à la charge de l'acquéreur.
- Garages et abri de jardin dallage en béton brut

2. CHARPENTE

- Charpente des maisons de type fermette industrielle entraxe 0.90m
- Charpente des toitures terrasses de type gîtage bois

3. COUVERTURE

- Tuile terre cuite pour la partie habitation 22unités / m²
- Etanchéité multicouche pour les toitures terrasses des chambres en rez-de-chaussée, des garages et des abris de jardin
- Châssis vélux confort avec volet roulant solaire
- Bandeaux d'égout, de rive et sous face en bois naturel
- Gouttières et descentes EP, de teinte noire

4. ENDUIT

- Enduit monocouche finition lissée, teinte blanche
- Enduit de soubassement en ciment gris

5. MENUISERIES EXTERIEURES

- Porte d'entrée métallique laquée, de teinte gris anthracite (RAL 7016)
- Menuiseries extérieures PVC, de teinte gris anthracite (RAL 7016)
- Volets roulants à tringle
- Menuiseries PVC, intégrant des ouvrants à la française ou oscillo-battant suivant localisation et des ensembles fixes
- Porte de garage métallique laquée, basculante de teinte gris anthracite (RAL 7016)
- Porte métallique laquée pour les abris de jardin de teinte gris anthracite (RAL 7016)

6. MENUISERIES INTERIEURES – CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS

- Bloc portes de distribution prépeintes, âme nid d'abeille, bâti bois
- Ensemble poignées et montures, butoirs
- Bloc porte acoustique pour le local PAC
- Escalier bois, avec main courante et rampe latérale à barreaudage bois finition lasuré
- Doublage thermique de type doublissimo 120+13, en périphérie des murs extérieurs
- Cloisons de distribution type PLACOPLAN, épaisseur 50, finition entre plaques par bandes d'enduit armé.
- Cloison phonique pour le local PAC
- Plafond suspendu BA13 + laine de verre conformément à l'étude thermique (combles et sous toiture terrasse en espace habité)
- **Nota :**

Les cloisons et plafonds en plâtre sont livrés bruts de placo avec une passe d'enduit sur les calicots. Le ponçage, dépoussiérage, enduit de lissage et/ou couche d'après et peinture de finition sont à la charge de l'acquéreur.

7. CARRELAGES - FAIENCES

- Chape ciment carrelée avec intégration d'un isolant phonique sur tous les logements en RDC sauf SDB
- Système d'étanchéité liquide en SDB RDC de tous les logements
- Carrelage grès cérame 45*45 au RDC y compris plinthes, 4 coloris au choix.
- Faïence émaillée en périphérie de la douche, teinte blanche

8. PEINTURE

- Enduit GS en sous dalle béton du RDC
- Lasure sur escalier, garde-corps et main courante en bois

9. ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES

- Prestation suivant la norme NFC 15100
- Armoire électriques dans le hall d'entrée
- Réglette en salle de bains
- Hublots extérieur en façade rue et jardin
- Radiateurs électriques en chambre (panneau rayonnant digital de la marque ATLANTIC modèle SOLIUS NEO ou équivalent) et sèche serviette en sdb

10. CHAUFFAGE – VMC- PLOMBERIE- SANITAIRES

- Pompe à chaleur thermodynamique sans unité extérieure pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage par air chaud en séjour



- Chauffage par air chaud en séjour
- VMC hygroréglable simple flux hygro B
- Robinetterie de type mitigeur

-
- Cuvette WC et lavabo en porcelaine
 - Baignoire acier
 - Attente pour évier, lave-vaisselles et lave-linge

11.VRD – ESPACES VERTS

- Pavés drainant sur les aires de stationnement et accès des maisons
- Plantation de haies séparatives conformément au plan masse
- Clôture grillagée en jardins hauteur 1m (implantation selon le plan masse)
- Regard EU/EP, France TELECOM et fourreaux, fosse paragel (compteur eau)
- **Nota :**
Les pelouses sont à la charge de l'acquéreur

Note sur les modifications possibles en cours de chantier :

Il est spécifié que le maître d'ouvrage pourra apporter en cours de réalisation les adaptations imposées par des impératifs techniques, par une modification des normes de construction ou une réglementation nouvelle.

Les appareils et matériaux pourront être remplacés par un type équivalent à celui prévu. Cependant, ni les adaptations apportées, ni les changements dans les matériaux ou les appareils n'auront pour conséquence une diminution de la qualité de ceux-ci.